

Mon Parcours de Vaccination contre le **Chikungunya** en Guyane



1. La Prescription

Je consulte mon médecin pour obtenir une ordonnance indispensable à la vaccination.



2. La Pharmacie

Je retire mon vaccin gratuitement dans n'importe quelle officine de Guyane sur présentation de l'ordonnance.



3. L'Injection

Je fais réaliser l'injection par mon infirmier ou mon médecin.



4. Le Suivi & Vigilance

Si je ressens des signes inhabituels après la vaccination, je contacte immédiatement mon médecin.



Pharmacovigilance

Signaler un effet indésirable.

Déclarez tout effet inhabituel sur le portail officiel : signalement.social-sante.gouv.fr

